



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, le 15 juin 2021

Usages de l'eau en période d'étiage

Mesures de vigilance sur le territoire hydrographique de la Sarthe aval

Les débits observés sur le territoire hydrographique de la Sarthe aval ont atteint leurs seuils de vigilance tel que définis dans [l'arrêté cadre n° 2021-05-124 du 17 mai 2021](#) limitant les usages de l'eau en période d'étiage.

Il est donc fait appel au sens civique de chacun des utilisateurs et usagers de l'eau sur ce secteur afin de réduire leur consommation.

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de contacter la :

DDT de la Mayenne

Service Eau et Biodiversité

Téléphone : 02.43.67.89.50 - Mail : ddt-seb-eau@mayenne.gouv.fr

Pour plus d'information, consulter le site internet Départemental de l'État :

www.mayenne.gouv.fr

Liste des communes concernées

Territoire de la Sarthe aval :

Arquenay, Assé-le-Bérénger, Bannes, Beaumont-Pied-de-Boeuf, Blandouet-St-Jean, Bouère, Bouessay, Chéméré-le-Roi, Cossé-en-Champagne, Grez-en-Bouère, La Bazouge-de-Chéméré, La Cropte, Le Bignon-du-Maine, Le Buret, Meslay-du-Maine, Préaux, St-Brice, St-Charles-la-Forêt, St-Denis-d'Anjou, St-Denis-du-Maine, St-Georges-le-Flécharde, St-Georges-sur-Erve, St-Léger-en-Charnie, St-Loup-du-Dorat, St-Pierre-sur-Erve, Ste-Suzanne-et-Chammes, Saulges, Thorigné-en-Charnie, Torcé-Viviers-en-Charnie, Vaiges, Val-du-Maine, Voutré.

Cabinet du préfet

Cabinet

Tél : 02 43 01 50 70/71/72
Mél : pref-communication@mayenne.gouv.fr

1



@Prefet53



Préfet de la Mayenne

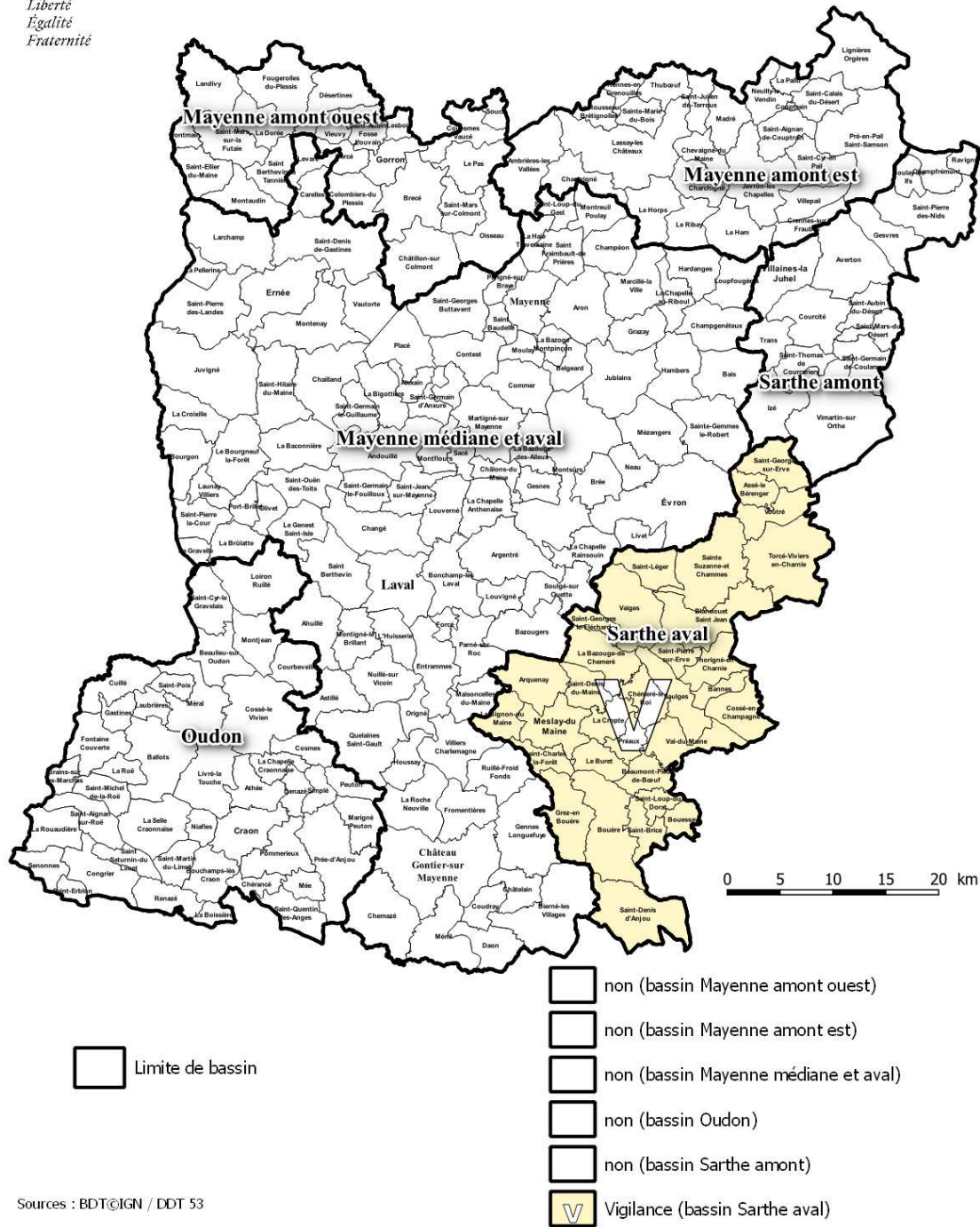


@prefet53



prefet53

16 place Jean Moulin
53000 Laval



Sources : BDT@IGN / DDT 53

Service/Unité : SEB/EAU

Date : 14/06/2021

Direction Départementale des Territoires de la Mayenne - Cité administrative - Rue Mac Donald BP 23009 - 53063 Laval cedex 09

Cabinet du préfet

Cabinet

Tél : 02 43 01 50 70/71/72

Mél : pref-communication@mayenne.gouv.fr